

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2026 DEVE 46 Subventions aux gestionnaires de la restauration collective dans le cadre du Plan Alimentation Durable 2022-2027 (appel à projet 2026), pour 792 917 € en investissement.

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la Stratégie de Paris pour une alimentation durable, adoptée par notre assemblée en mai 2018, la politique publique en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durables de la Ville de Paris a été lauréate de l'appel à projets du Programme National de l'Alimentation (PNA) 2021-2022 et labellisée Projet Alimentaire Territorial (PAT) de niveau 1 en 2021 et de niveau 2 en 2024.

En cohérence avec ce cadre structurant, le Conseil de Paris a adopté à l'unanimité en juin 2022 le troisième Plan Alimentation Durable (PAD) 2022-2027 de la Ville.

Ce plan, destiné en priorité aux gestionnaires de la restauration collective, vise d'ici 2027 une alimentation 100 % durable, avec 75% de produits issus de l'agriculture biologique (label agriculture biologique, label Rouge, MSC Pêche Durable et Commerce Équitable) et 50 % d'approvisionnement local, à moins de 250 km de Paris. Il contient également des engagements tels que l'instauration de deux repas végétariens par semaine, la réduction de 50 % du gaspillage alimentaire et la sensibilisation des convives à l'alimentation durable.

Dès 2021, la Ville de Paris a souhaité accompagner financièrement les investissements réalisés par les gestionnaires de restauration collective publique afin de leur donner les moyens d'atteindre les objectifs fixés, en fonction de leurs caractéristiques propres (organisation de la production en cuisines sur-place ou centrales, en liaison chaude ou froide, en régie directe ou concédée), et de leur niveau d'alimentation durable respectif (alternatives aux plastiques aux stades de la production, du transport et de la distribution, capacité à cuisiner maison à partir de produits les moins transformés possible, capacité à proposer une alternative végétarienne quotidienne, avancement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire). Ainsi, depuis 2021, notre assemblée a accordé plus de 4,2 millions d'euros de soutien financier en investissement aux gestionnaires de la restauration collective parisienne pour leurs projets.

Afin d'accélérer la mise en œuvre des actions prévues dans le Plan de sortie des plastiques 2021-2026 et dans le Plan alimentation durable 2022-2027 (ci-après dénommé PAD), les gestionnaires de la restauration collective parisienne ont été invités début 2026 à répondre à un appel à projets avec de nouveaux projets pour la période 2026-2027 : 12 Caisses des Écoles, la DFPE, le CASVP et 3 EPASE ont présenté au total 72 projets.

Ainsi, les gestionnaires ont identifié leurs priorités et présenté des projets à la portée et au contenu différents : la sortie du plastique reste d'actualité pour certains, tandis que la lutte contre le gaspillage alimentaire ou la progression du cuisiné maison concernent une large partie d'entre eux. Plus précisément, les demandes portent sur des achats de matériels et ustensiles de production, de tri et de pesée des déchets alimentaires, ou encore des expérimentations innovantes en termes de matériels, vaisselle ou équipements.

Certains projets répondant aux objectifs poursuivis par le SYCTOM (Agence métropolitaine des déchets ménagers) : achats de tables de tri et de balances de pesée des déchets ou des actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire pourront faire l'objet d'un financement complémentaire de la part du syndicat de traitement des déchets. C'est pourquoi la Ville de Paris finance 50 % à 70% du coût de certains projets, en fonction des co-financements prévus par les gestionnaires.

Le total du soutien financier en investissement à destination des gestionnaires de la restauration collective dans le cadre cet appel à projet 2026 est équivalent à 824 198 €, comprenant les subventions accordées aux établissements publics (792 917 €) ainsi que les délégations de crédits aux directions de la Ville (31 281 €).

Aussi, je vous propose de soutenir les projets suivants :

- La Caisse des écoles de Paris Centre porte les projets d'achat de :

1. Tables de tri avec balances intégrées pour 8 sites (4 écoles élémentaires et 4 collèges), afin de permettre le suivi du gaspillage alimentaire et les pesées, pour un montant de 29 901 € en investissement - actions 11 et 12 du PAD : lutter contre le gaspillage alimentaire, Valoriser les biodéchets au plus près ;
2. Matériel ergonomique de cuisine pour faciliter le travail des agents en cuisine et limiter les troubles musculosquelettiques (TMS) sur 6 établissements ; pour un montant de 4 080 € en investissement - action 6 et 15 du PAD : Optimiser les flux logistiques, Mettre fin à l'utilisation du plastique dans la restauration collective parisienne ;

Il vous est proposé de soutenir le projet (1) à hauteur de 50 %, il pourra faire l'objet d'un soutien additionnel de la part du SYCTOM, et le projet (2) à hauteur de 100 %, soit 19 031 € en investissement.

- La Caisse des écoles du 7^e arrondissement porte les projets d'achat de :

1. Matériels logistiques permettant l'amélioration des conditions de travail et des transports de denrées pour les deux cuisines centrales du 7^e pour un montant de 9 445 € en investissement - actions 6 et 17 du PAD : Optimiser les flux logistiques, Former et accompagner tous les acteurs et actrices de la restauration collective parisienne ;
2. Différents équipements et matériels de cuisine pour encourager le développement du cuisiné maison et développer des ateliers pratiques dans 9 établissements, pour un montant de 21 508 € en investissement - actions 7, 8, 11 et 21 du PAD : Servir des menus de saison, Poursuivre le développement de l'offre de repas végétariens dans les cantines, Lutter contre le gaspillage alimentaire, Créer des temps forts de l'alimentation durable.

Il vous est proposé de soutenir les projets (1) et (2) à hauteur de 100 %, soit 30 953 € en investissement.

- La Caisse des écoles du 8^e arrondissement porte le projet d'achat d'une centrifugeuse et de matériels de pâtisserie pour le développement d'une offre de goûters maison pour équiper toutes les cuisines du 8^e, pour un montant de 21 391 € en investissement - actions 14 et 15 du PAD : Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à l'utilisation du plastique dans la restauration collective parisienne.

Il vous est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 100 % soit 21 391 € en investissement.

- La Caisse des écoles du 9^e arrondissement porte les projets d'achat de :

1. Un vélo-cargo pour un site afin d'optimiser les livraisons en provenance de la cuisine centrale tout en réduisant l'impact environnemental des flux logistiques, pour un montant de 13 890 € en investissement - action 6 du PAD : Optimiser les flux logistiques ;
2. 4 cellules de refroidissement rapide pour la cuisine centrale et les 3 centres cuiseurs de l'arrondissement afin de permettre la diversification des préparations et la réalisation d'entrées et desserts maison, pour un montant de 86 023 € en investissement - action 14 du PAD : Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés ;
3. 3 fours mixtes pour les trois offices de réchauffage pour permettre la réalisation de cuisson sur place sur des offices en liaison froide, pour un montant de 96 732 € en investissement - action 14 du PAD : Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés ;
4. Presse-agrumes manuels pour 11 écoles élémentaires afin de limiter le gaspillage en cuisine en améliorant la valorisation des produits frais, pour un montant de 391 € en investissement - action 11 du PAD Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Il vous est proposé de soutenir les projets (1), (2), (3) et (4) à hauteur de 100 %, soit 197 036 € en investissement.

- La Caisse des écoles du 10^e arrondissement porte les projets d'achat de :

1. 2 batteurs-mélangeurs et d'un four pour le développement du cuisiné maison dans les cuisines des sites Vicq d'Azir, Parmentier et Récollets, pour un montant de 44 651 € en investissement - actions 8, 11 et 14 du PAD : Poursuivre le développement de l'offre de repas végétariens dans les cantines, Lutter contre le gaspillage alimentaire, Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés ;
2. Matériel et ustensiles de cuisine dans le cadre de la création d'une cuisine de formation pour les équipes de cuisine sur le site Eugène Varlin, pour un montant de 5 280 € en investissement - actions 14, 17 et 20 du PAD - Développer le « cuisiné maison » et

supprimer les produits ultra-transformés, Former et accompagner tous les acteurs et actrices de la restauration collective parisienne, Développer la sensibilisation à l'alimentation durable.

Il vous est proposé de soutenir les projets (1) et (2) à hauteur de 100 %, soit 49 931 € en investissement.

- La Caisse des écoles du 11^e arrondissement porte le projet d'achat de matériel de transport plus étanche et ergonomique afin de faciliter l'allotissement et la livraison des entrées et desserts des deux cuisines centrales vers leurs satellites, pour un montant de 15 919 € en investissement - action 6 du PAD : Optimiser les flux logistiques.

Il vous est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 100 %, soit 15 919 € en investissement.

- La Caisse des écoles du 13^e arrondissement porte les projets :

1. D'achat de kits pâtisserie pour trois cuisines sur place afin de développer la fabrication de gâteaux et desserts maison, pour un montant de 20 629 € en investissement - actions 13, 14 et 15 du PAD : Limiter les achats des produits alimentaires controversés et l'usage d'additifs, Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à l'utilisation du plastique dans la restauration collective parisienne ;
2. D'aménagement d'un local à température dirigée pour la production de pique-niques maison dans la cuisine centrale Dunois, pour un montant de 19 800 € en investissement - actions 13, 14 et 15 du PAD : Limiter les achats des produits alimentaires controversés et l'usage d'additifs, Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés, Mettre fin à l'utilisation du plastique dans la restauration collective parisienne.

Il vous est proposé de soutenir les projets (1) et (2) à hauteur de 100 %, soit 40 429 € en investissement.

- La Caisse des écoles du 14^e arrondissement porte les projets :

1. D'achat de matériel de cuisine pour le développement du cuisiné maison dans 7 sites de production (1 cuisine centrale et 6 cuisines sur place), pour un montant de 28 789 € en investissement - actions 11, 13 et 14 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire, Limiter les achats des produits alimentaires controversés et l'usage d'additifs, Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés ;
2. De financement d'une nouvelle signalétique de tri pour 16 établissements afin de limiter les erreurs de tri en facilitant la compréhension des consignes par les convives, pour un montant de 5 964 € en investissement : actions 11 et 12 du PAD- Lutter contre le gaspillage alimentaire, Valoriser les biodéchets au plus près.

Il vous est proposé de soutenir le projet (1) à hauteur de 100 % et le projet (2) à hauteur de 50 %, soit 31 771 € en investissement.

- La Caisse des écoles du 17^e arrondissement porte les projets d'achat de :

1. Bacs gastronomes en inox pour une cuisine centrale afin de remplacer les contenants en plastique, pour un montant de 41 848 € en investissement - action 15 du PAD : Mettre fin à l'utilisation du plastique dans la restauration collective parisienne ;
2. 2 tables de tri pour les établissements non équipés afin de faciliter le tri et la valorisation des déchets à l'échelle des convives, pour un montant de 4 774 € en investissement - actions 11 du PAD : Lutte contre le gaspillage alimentaire ;
3. 7 fours pour la cuisson du pain sur place dans les cuisines et offices, pour un montant de 81 857 € en investissement - actions 13 et 15 du PAD : Limiter les achats des produits alimentaires controversés et l'usage d'additifs, Mettre fin à l'utilisation du plastique dans la restauration collective parisienne ;
4. Matériel de cuisine pour le développement du cuisiné maison (blenders, presse-purées, fouets et cutters électriques) dans les cuisines centrales, pour un montant de 26 952 € en investissement - action 14 du PAD : développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés.

Il vous est proposé de soutenir les projets (1), (3) et (4) à hauteur de 100 % et le projet (2) à hauteur de 50 %, soit 153 044 € en investissement.

- La Caisse des écoles du 18^e arrondissement porte les projets d'achat de :

1. Coupe-fruits pour équiper l'ensemble des offices du 18^e, pour un montant de 19 800 € en investissement - action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire ;
 2. Matériel de cuisine pour 3 cuisines de production afin d'augmenter la part de cuisiné maison, pour un montant de 19 909 € en investissement - action 14 du PAD : Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés ;
 3. Plateaux inox compartimentés, chariots et housses adaptés pour équiper 76 offices et poursuivre le déploiement de cette nouvelle vaisselle (plan pluriannuel), pour un montant de 31 679 € en investissement - actions 11 et 15 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire, Mettre fin à l'utilisation du plastique dans la restauration collective parisienne ;
 4. Maryses pour équiper les tables de tri afin de faciliter le débarrassage et le tri des déchets par les convives des écoles maternelles et élémentaires, pour un montant de 945 € en investissement - action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire.
 5. Poubelles de tables en inox pour équiper les réfectoires, pour un montant de 5 683 € en investissement ; action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Il vous est proposé de soutenir les projets (1), (2), (4) et (5) à hauteur de 100 % et le projet (3) à hauteur de 70 %, soit 68 512 € en investissement.

• La Caisse des écoles du 19^e arrondissement porte les projets d'achat de :

1. 12 fontaines à yaourts pour permettre l'adaptation des portions aux convives, pour un montant de 28 800 € en investissement - action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire ;
2. Plateaux inox compartimentés, chariots et housses adaptés pour équiper 27 réfectoires et poursuivre le déploiement de cette nouvelle vaisselle (plan pluriannuel), pour un montant de 137 959 € en investissement - actions 11 et 15 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire, Mettre fin à l'utilisation du plastique dans la restauration collective parisienne.

Il vous est proposé de soutenir le projet (1) à hauteur de 100 %, le projet (2) à hauteur de 70 %, soit 125 371 € en investissement.

• La Caisse des écoles du 20^e arrondissement porte les projets d'achat de :

1. 10 fontaines à yaourts pour permettre l'adaptation des portions aux convives des écoles polyvalentes, pour un montant de 24 000 € en investissement - action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire ;
2. 5 centrifugeuses pour équiper les écoles polyvalentes afin de limiter le gaspillage des fruits et légumes, pour un montant de 6 300 € en investissement - action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire ;
3. Coupe-pommes et presse-agrumes ergonomiques pour faciliter le travail des animateurs de la CASPE dans leur accompagnement des enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire, pour un montant de 900 € en investissement - action 11 du PAD : Lutter contre le gaspillage alimentaire ;
4. Matériels dédiés à la découpe du fromage afin de limiter le suremballage et faciliter le portionnage pour la cuisine centrale Paul Meurice, pour un montant de 8 329 € en investissement - actions 6, 11 et 14 du PAD : Optimiser les flux logistiques, Lutter contre le gaspillage alimentaire, Développer le « cuisiné maison » et supprimer les produits ultra-transformés.

Il vous est proposé de soutenir les projets (1), (2), (3) et (4) à hauteur de 100 %, soit 39 529 € en investissement.

Pour mémoire, cet appel à projets a également validé le soutien à des projets de deux autres gestionnaires de restauration collective parisienne, à savoir la DFPE pour un montant de 11 828 € en investissement (crèches), et le Service des Etablissements Parisiens de la DSOL pour 19 454 € en investissement (Etablissements Parisiens d'Aide Sociale à l'Enfance). Concernant ce dernier gestionnaire, les investissements seront exceptionnellement portés cette année sur le budget du Service des Etablissements Parisiens et ne feront pas l'objet de subventions de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.

Je vous propose d'approuver ces subventions et soutiens financiers en investissement afin d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle du Plan Alimentation Durable dans les cuisines et cantines de la restauration collective parisienne.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris